

COMMUNIQUÉ  
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**Santé mentale**  
**Privatisation : ce sont les plus vulnérables qui écopent, selon l'APTS**

---

Longueuil, le 2 mai 2016 – Dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale, l'APTS demande au gouvernement de mettre un frein à la privatisation des soins.

Au cours de sa vie, 1 personne sur 5 souffrira d'une maladie mentale. Pourtant, consulter un psychologue est une véritable course à obstacles au Québec. Premier obstacle : le coût. Une consultation en cabinet privé implique de déboursier entre 80\$ et 100\$. Or, le salaire annuel moyen des Québécois se situe à un peu plus de 40 000 \$. Après avoir payé le loyer, la nourriture et les transports, il ne reste plus beaucoup de sous pour prendre soin de sa santé mentale. Qui plus est, les personnes à faible revenu sont particulièrement à risque d'éprouver un problème de santé mentale au cours de leur vie. Les études démontrent en effet que 40 % de celles-ci disent éprouver de la détresse psychologique, alors que le chiffre descend à 20 % lorsqu'il est question de personnes avec un revenu supérieur.

Deuxième obstacle : l'accessibilité des soins psychologiques dans le réseau public de santé et de services sociaux. Gratuits, l'attente est longue pour les recevoir. Le Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020 prévoit un délai maximal de trente jours avant que débute l'intervention. Les professionnelles consultées par l'APTS dressent un portrait tout autre et constatent une réalité fort différente puisque les ressources actuelles permettent difficilement le respect de ce délai. Dans certains cas, à notre plus grande consternation, les patients peuvent attendre de 3 à 6 mois, parfois même 1 an, avant d'être vus par un professionnel. Les coupes budgétaires qui se succèdent depuis quelques années ne font rien pour améliorer cette situation déplorable.

« Quand on abolit par dizaines des postes de psychologues, de travailleurs sociaux, d'éducateurs et psychoéducateurs, entre autres, on abandonne les gens à leur souffrance. C'est inadmissible », s'indigne la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Les dépenses dans ce secteur névralgique n'ont augmenté que d'un famélique 1,5 % dans le dernier budget Leitaô. Pour l'APTS, c'est trop peu pour réduire les listes d'attente et s'occuper de la souffrance des personnes vulnérables.

« Au Québec, nous avons développé un véritable système de services psychologiques à deux vitesses : un pour les plus riches et un autre pour les plus pauvres. Le gouvernement a lancé un ambitieux plan d'action en santé mentale et nous attendons que les bottines suivent les babines. Sans investissements majeurs, les objectifs de ce plan demeureront des vœux pieux », de conclure la présidente.

**À propos de l'APTS**

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel

professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :

Francis Boucher, conseiller en communication

Téléphone : 514.609.2906 (cell.)